

Audit de la REPECO et du CREFECO

RAPPORT DE MISSION D'AUDIT

Rapport Final DAI-2022-RF03

13 avril 2023

Intitulé de l'Engagement	Unité Administrative	Type d'Engagement	Opinion Globale
Audit de la Représentation de l'OIF pour l'Europe centrale et orientale (REPECO) et du Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO)	REPECO, CREFECO	Audit	Améliorations significatives requises
Observations d'Audit	Critique 0	Significatif 1	Modéré 2
			Mineur 0

Importance de la Mission :

Les missions de l'OIF sont réalisées en Europe centrale et orientale par le biais d'une Représentation extérieure et d'un Centre régional francophone.

D'abord une antenne de l'OIF en Roumanie, la Représentation de l'OIF pour l'Europe centrale et orientale (REPECO) est vouée à être un réseau diplomatique influent, agile et agissant au service des membres de l'OIF et de son rayonnement.

Créé en 2005, le Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO) fait partie intégrante d'un dispositif d'ingénierie de formation de haut niveau. Un comité consultatif régional (CCR) est associé à l'orientation de ses politique et stratégie.

En 2021, le budget cumulé de la REPECO et du CREFECO s'élevait à environ un million d'euros. Sur la même période, l'effectif de la REPECO et du CREFECO comprenait respectivement 5 et 2 personnes.

Objectifs et Périmètre	Résultats
<p>L'objectif de cette mission est de fournir à l'Organisation l'assurance qu'il existe des contrôles, une gestion des risques et des processus de gouvernance adéquats et efficaces au sein de la REPECO et du CREFECO.</p> <p>Plus particulièrement, cet audit a adressé les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> à l'implémentation, au suivi et à l'évaluation des programmes, projets et activités de la Représentation et du Centre; à l'administration, au budget, à la finance et la comptabilité ; et aux systèmes en place pour faciliter la gestion des opérations de la Représentation et du Centre. <p>La mission couvrira la gouvernance de l'Institut, ses activités et opérations réalisées au cours de la période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021.</p>	<p>La DAIE a noté des insuffisances de contrôle relatives à la gouvernance et au pilotage des activités de la Représentation et du Centre (significatif), à l'administration des protocoles d'accord de subvention (PAS) de la Représentation (modéré) et à la gestion des acquisitions des biens, travaux et services de la Représentation et du Centre (modéré).</p> <p>La Représentation devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> développer les plans attendus en concertation avec les unités d'appui ; et développer un plan de prise en charge des actions-clés consignées dans la lettre de mission du Représentant. <p>Le Centre, et plus globalement le dispositif CREFECO devrait procéder à l'actualisation du cadre de gestion des CREF en consolidant sa stratégie, compte tenu de sa transversalité et de la démarche de décentralisation de l'Organisation.</p> <p>La Représentation devrait recueillir les justificatifs requis pour solder les PAS en souffrance et émettre des lettres de régularisation, le cas échéant.</p>

La Représentation et le Centre devraient :

- former le personnel aux risques inhérents aux contrats et à leur gestion ;
- recenser les contrats importants pour les prestataires actifs, non établis selon les modèles OIF et s'assurer que ces contrats comportent les clauses-clés ;
- évaluer les prestataires actifs à minima sur la base des dispositions contractuelles, et systématiquement lorsque les prestataires sont reconduits au-delà des délais prévus par la directive ; et
- collaborer avec le SSI en matière de recours aux prestataires externes pour la maintenance de l'infrastructure technologique.

Les plans d'actions du Management sont en cours d'élaboration.



Rigobert Pinga Pinga
Directeur de l'Audit interne
et de l'évaluation



Kannelle PINEAU
Auditrice en charge